

# MAIRIE DE SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE



## CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Le Conseil municipal se réunira en mairie de Saint-Romain-la-Motte le

**09 juin 2023 à 19h00**

(Secrétaire de séance : Marie-Claude CHAMPROMIS)

Vous remerciant de bien vouloir assister à cette séance, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

À Saint-Romain-La-Motte, le 02 juin 2023

Le Maire  
Gilbert VARRENE

### **ORDRE DU JOUR :**

- Désignation des délégués des conseillers municipaux et de leurs suppléants dans le cadre des élections sénatoriales de septembre 2023
- SIEL – délibérations
- Renouvellement contrat personnel scolaire

### Questions diverses

- Protection des logements de la Cure
- Martelanche
- Information : au prochain Conseil municipal, intervention du cabinet instituts et stratégies pour le financement du projet Martelanche

**p.s. : En cas d'empêchement, un Conseiller Municipal peut donner procuration à un autre Conseiller Municipal de son choix pour voter en son nom. Un même Conseiller Municipal ne peut être porteur que d'un seul mandat, toujours révocable.**